

SOCIÉTÉ : Le suicide assisté ne cesse de progresser

Date de parution: Mercredi 5 novembre 2008

Auteur: Catherine Cossy, Berne

SUISSE. Pour la première fois, une étude se penche sur les données des personnes, de plus en plus nombreuses, qui ont fait appel aux associations Dignitas et Exit Suisse alémanique.

Les discussions sur l'assistance au suicide se sont concentrées ces derniers mois sur les pratiques de Dignitas et sur la personnalité énigmatique de son fondateur et unique administrateur Ludwig Minelli. Quelques cas fortement médiatisés - comme la mort dans une voiture sur un parking - voilent une réalité plus complexe.

Qui sont en effet les personnes qui ont recours à l'aide au suicide? Financée par le Fonds national de la recherche et l'Académie des sciences médicales, une étude, réalisée par l'Université de Zurich et la Haute Ecole zurichoise pour les sciences appliquées, département santé, a apporté mardi une première réponse.

Ses résultats font l'effet d'une petite bombe. Ils montrent que sur la période de 2001 à 2004, le nombre de personnes âgées, fatiguées de vivre mais sans être atteintes d'une maladie terminale, sont toujours plus nombreuses à faire recours à Exit. Tandis que Dignitas accompagne des personnes venant de l'étranger en moyenne plus jeunes, souffrant de cancer ou de maladies dégénératives du système nerveux.

Les chercheurs ont analysé les cas de suicides assistés constatés en ville de Zurich entre les années 2001 et 2004, recensés auprès de l'Institut de médecine légale de l'Université. Cela représente 274 personnes pour Dignitas, soit la quasi-totalité des suicides accompagnés par cette organisation, et 147 personnes pour Exit Suisse alémanique, soit un tiers environ de ses cas. Les chercheurs ont en plus comparé ces données avec une étude antérieure menée sur 149 cas d'assistance au suicide pris en charge par Exit en ville de Zurich entre 1990 et 2000.

UDiagnostic médical

Entre 2001 et 2004, 79% des personnes qui ont eu recours à Dignitas étaient atteintes de maladies incurables comme le cancer, la sclérose en plaques ou des affections cardio-vasculaires. Cette part était de 67% chez Exit.

Les autres patients ne souffraient pas d'une maladie incurable. «Il s'agissait pour la plupart de personnes âgées, 85 ans et plus, souffrant d'ostéoporose ou d'affections rhumatismales», a précisé Susanne Fischer, sociologue et co-auteure de l'étude. Surtout, la comparaison avec la pratique antérieure d'Exit, fondée en 1982, montre une augmentation nette des cas de personnes âgées fatiguées de vivre. Pour la décennie 1990 à 2000, elles représentaient 22% des suicides accompagnés par Exit en ville de Zurich, contre 34% entre 2001 et 2004. Cette comparaison dans le temps n'a pas pu être établie pour Dignitas, qui n'offre ses services que depuis 1998.

UMaladies psychiques

Les maladies psychiques qui ont eu recours au suicide assisté restent, auprès des deux organisations, des cas rares: 2% chez Exit, avec trois cas de dépression. Et 3% chez Dignitas, avec 5 dépressions et 4 neuroses ou psychoses. Selon Georg Bosshard, médecin responsable de l'étude, et professeur d'éthique clinique à l'Université de Zurich, on ne peut pas parler d'abus. Le médecin légiste a attesté dans tous les cas une capacité de discernement à la personne décédée et aucune procédure pénale n'a été ouverte.

USexe

Alors qu'à ses débuts, Exit accompagnait un nombre à peu près égal d'hommes et de femmes, la proportion des femmes a nettement augmenté, pour atteindre 65% entre 2001 et 2004. Elle atteint aussi 64% chez Dignitas. Les chercheurs n'ont que des hypothèses pour expliquer cette nette différence entre les sexes. Ils mettent en avant l'espérance de vie plus longue des femmes. Et le fait que les hommes sont plus nombreux à mettre fin eux-mêmes à leurs jours.

UÂge et nationalité

Dignitas a une clientèle âgée en moyenne de 65 ans. Les chercheurs partent de l'idée que ces personnes, dont 91% viennent de l'étranger, avant tout d'Allemagne, sont plus mobiles. Les étrangers ne sont que 3% à recourir à Exit. La moyenne d'âge des personnes accompagnées atteint 77 ans. Mais les plus de 85 ans représentent 35% des suicides assistés par Exit, contre 6% chez Dignitas.

Les suicides assistés ont sensiblement augmenté en Suisse depuis 2000. Selon les auteurs de l'étude, l'ampleur du phénomène appelle une réglementation plus stricte. Les organisations d'assistance au suicide devraient notamment être soumises à contrôle de qualité.

Pour le psychiatre et gériologue genevois Christian de Saussure, l'augmentation des cas de personnes fatiguées de vivre qui ont recours au suicide assisté est une évolution dramatique. «Si être fatigué de la vie est une justification suffisante pour avoir recours à l'aide au suicide, c'est un fiasco total de ce que l'on peut offrir aux personnes âgées. La souffrance morale devrait au contraire est une contre-indication à la demande. Je crains une banalisation de la demande d'aide au suicide et à une augmentation des pressions socio-économiques.» Christian de Saussure

regrette par exemple que dans le canton de Genève, il n'existe plus de maisons de retraite traditionnelle, qui étaient ouvertes à des personnes encore relativement autonome. «A force de vouloir garder les aînés à domicile à tout prix, on les maintient dans la solitude. A Genève, il faut avoir une atteinte sérieuse à sa santé physique ou psychique pour entrer dans un EMS. Et cette limite est constamment repoussée.»

© Le Temps. Droits de reproduction et de diffusion réservés. www.letemps.ch